



Parrainage collectif

Fiche d'information

Suite au chantier solidaire 2011 dans le village d'Agbedoekope, nous avons évalué, avec l'aide de la population, leurs besoins prioritaires.

Il est apparu que l'urgence première était l'éducation de leurs enfants, bien conscients que l'école leur assurera un meilleur avenir personnel (intégration sociale et facilité dans la vie courante) et une plus grande réussite professionnelle (l'école a été construite par les parents du village il y a 11 ans selon leur propre initiative).

A ce jour, l'école primaire se limite à trois paillottes avec 10 bancs pour 100 élèves.



De plus, les frais de scolarité représentent une part importante du « budget » des familles à tel point que certains privilégient l'école à l'alimentation et que 20 % des enfants ne sont pas ou plus scolarisés. Au vu de l'urgence de la situation, le parrainage collectif nous a semblé être la réponse la plus adaptée. En effet, l'intégralité du village étant concernée par ce problème, le parrainage collectif permet l'équité entre tous.

En choisissant de parrainer une classe, la contribution financière que vous nous ferez parvenir servira à couvrir une partie des frais de scolarité et le matériel scolaire des élèves de la classe (cahiers, stylos, ardoises ...). La forte implication des villageois, financièrement à raison de 10 % des frais d'entrée permet à la communauté locale de s'approprier le projet et de prendre conscience du rôle moteur qu'elle a à jouer dans son propre développement.

Il s'agit également de tisser un véritable lien entre la classe et ses parrains à travers une correspondance régulière. Les enfants, en acceptant d'être parrainés, s'engagent à répondre aux lettres de leurs parrains. De votre côté, vous vous engagez à être à leur écoute, à les soutenir et à les encourager.

L'accès à l'éducation est l'une des clés du développement durable en Afrique. Devenir parrain ou marraine d'une classe va donc au-delà d'une simple aide financière. Il permet :

- D'accompagner les enfants dans leur développement personnel et scolaire
- De leur donner les moyens d'apprendre et de vivre sereinement entourés des leurs
- De partager leurs contraintes de vie quotidienne
- D'avancer avec eux sur le chemin de l'espoir



Avec Sun power, vous contribuez à faire respecter les droits des enfants d'Agbedoekope.





Parrainage collectif

Tarifs annuels du parrainage collectif de l'école du village d'Agbedoekope

| | |
|--------------------------------|-------------------|
| Montant conseillé | 80,00 € |
| Option « petit budget » | 50,00 € |
| Montant libre | >80,00€ |

L'option choisie peut être modifiée chaque année à votre demande.

Vous pouvez choisir de payer par chèque à l'ordre de l'association SUN POWER France que vous enverrez à l'adresse suivante :

Thierry MANGIONE
11 avenue Pierre Sépard
38400 Saint Martin d'Hères

Sinon vous pouvez aussi payer par virement. Si vous choisissez cette option, nous vous ferons parvenir un RIB (n° de compte).

Devenez parrain dès maintenant

- Envoyez-nous par email ou par courrier la fiche de renseignement sur le parrain dûment remplie.
 - On vous attribuera une classe selon vos choix et nous vous enverrons la charte de parrainage.
- Envoyez-nous, par courrier, la charte de parrainage remplie et signée accompagnée de votre contribution.
 - Une copie signée par SUN POWER de la charte de parrainage et un reçu de votre versement vous seront renvoyés pour justificatif.
 - Le dossier de la classe vous sera transmis.

Correspondance



Dès que votre parrainage est validé, vous recevrez par mail des photos de votre classe. Pour adresser une réponse aux élèves, vous pouvez soit écrire votre lettre sous format informatique et nous l'envoyer à sunpower.parrainageco@gmail.com, soit nous l'envoyer par la poste à l'adresse ci-dessus. La correspondance peut alors commencer ! Grâce à des lettres régulières, des photos et/ou des vidéos, vous pourrez découvrir mutuellement votre environnement.

Vous êtes acteur de votre parrainage !

